

Détergent Détartrant Désinfectant Acide

Aawyx®790 est un Détergent Détartrant Désinfectant Acide destiné au nettoyage, détartrage et à la désinfection du matériel, plans de travail, murs, sols et sanitaires en industries alimentaires, laboratoires de transformation de denrées alimentaires, cuisines professionnelles et de collectivités. **Aawyx®790** est conseillé pour l'alternance.

Nettoyage des souillures minérales, circuits, passivation des inox. Particulièrement étudié pour les charcuteries, poissonneries, laiteries, etc. Efficace même en eau très calcaire, sa formule acide dissout rapidement les différents dépôts minéraux qui peuvent se former.

AMM du Ministère de l'Agriculture n° 2050105

ACTIVITES

Aawyx®790 est conforme à la norme Bactéricide EN 1276, à 0,5% en conditions de saleté, et à 1% en conditions d'utilisation (lait écrémé à 1%), à 20°C, pour un temps de contact de 5 mn.

Homologué à 1% pour les traitements bactéricides dans les secteurs d'activités suivants : locaux de stockage et de matériel de transport (POA et POV), matériel de stockage POV, parois des locaux de stockage POV par pulvérisation, matériel de laiterie.

Bactéricide à 1% pour un temps de contact de 5 minutes

NFT 72300, sur les souches : Enterococcus hirae, Escherichia coli, Lactobacillus lantarum, Listeria innocua, Pseudomonas aeruginosa, Salmonella typhimurium, Shigella sonnei, Staphylococcus aureus, Yersinia enterocolitica.

NFT 72173 – EN 1276, sur les souches : Enterococcus hirae, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus.

Fongicide à 0,5% pour un temps de contact de 15 minutes

NFT 72202 – EN 1275, sur la souche : Candida albicans.

COMPOSITION ET CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Tensio-actif cationique (chlorure de didécyl diméthylammonium) et non ionique, isopropanol, acide phosphorique.

Aspect : liquide Couleur : verte Odeur : légère pH à l'état pur : 1 ± 0.5
Densité à 20°C : 1.100 ± 0.005 Solubilité : totale dans l'eau

Biocide TP4 : Préparation liquide concentrée à effet curatif.

Substance active biocide : Chlorure de didécyl diméthylammonium. N°CAS 7173-51-5 : 6,68% (m/m).

Le numéro de lot et la date de péremption sont imprimés par jet d'encre sur l'emballage.

Détergent Détartrant Désinfectant Acide

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas mélanger à d'autres produits. A n'utiliser que dilué dans l'eau sur des surfaces résistantes aux acides. Refermer l'emballage après utilisation. Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant. Respecter les précautions indiquées dans le paragraphe STOCKAGE. Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

ETIQUETAGE HYGIENE et SECURITE

Symbole corrosif.

Renferme de l'acide phosphorique : $10\% \leq c < 15\%$ et du chlorure de didécylidiméthylammonium : $5\% \leq c < 10\%$.

R34 : Provoque des brûlures.

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S27/28 : Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

S36/37/39 : porter un vêtement de protection, des gants de ménage et un appareil de protection des yeux (lunettes).

TRANSPORT ADR/RID

N°ONU : 1760

Désignation officielle : liquide corrosif N.S.A. (Acide phosphorique et Chlorure de didécylidiméthylammonium en solution).

Classe : 8 Groupe d'emballage : III Etiquette : 8 Code danger : 80 Catégorie : 3

LEGISLATION / INFORMATION

Conforme à la législation relative au nettoyage des matériaux destinés à entrer au contact des denrées alimentaires (Décret ministériel n° 73-138 du 12 février 1973 et à l'arrêté du 08/09/1999).

Biodégradable conformément à la réglementation en vigueur.

Formule déposée au centre anti-poisons de NANCY– Tél. : 03.83.32.36.36

Aawyx®790 est une préparation classée dangereuse (symbole IRRITANT), il est impératif de consulter la fiche de données de sécurité.

CONDITIONNEMENT

Réf : AA-790 carton de 4 x 5L (Sur demande : en 20l , 200l ou 1000l)

FT n°1107.... / 20.12.2010

Produit à usage professionnel

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information.

Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.